

## COMMUNIQUE DE PRESSE – LUNDI 29 SEPTEMBRE 2016

- Une école plus juste pour la réussite de tous : « lire, écrire, compter et penser »

La rentrée 2016 s'inscrit dans la continuité de la refondation de l'école engagée en 2012. L'académie de Caen poursuivra son travail autour de 3 axes nationaux : maîtriser les savoirs fondamentaux, assurer une école plus juste et égalitaire, attachée aux valeurs de la république.

Ce sont plus de 260 000 élèves de l'école au lycée, qui seront accueillis par les 23 654 personnels de l'Education nationale dont 80% d'enseignants, dans 1419 établissements.

Cette année, la rentrée s'effectue dans un contexte de l'« état d'urgence », c'est pourquoi des consignes de sécurité sont mises en place pour protéger au mieux les enfants, les personnels et les familles dans chaque établissements.

**Maîtriser les savoirs fondamentaux**

Les programmes des cycles 1, 2 et 3 mettent l'accent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, penser. Ils assurent une véritable progressivité des apprentissages, depuis le cours préparatoire jusqu'à la 3<sup>e</sup>, et une meilleure articulation entre l'école et le collège.

Le nouveau collège mis en place cette année a un double objectif : renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux dans tous les enseignements et développer les compétences indispensables au futur parcours de formation des collégiens.

Les horaires disciplinaires sont maintenus tout en favorisant l'essor de nouvelles pratiques pédagogiques, l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, afin que les élèves s'approprient mieux les connaissances. Le nouveau collège valorise de nouvelles compétences adaptées au monde actuel : langues vivantes apprises plus précocement (LV2 en 5<sup>e</sup>), travail en équipe et exercices d'expression orale plus réguliers, compétences numériques.

**Assurer une école plus juste et égalitaire, attachée aux valeurs de la république.**

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été mis en place progressivement dans les établissements. À titre d'exemples : les parcours d'excellence pour les élèves en éducation prioritaire, une école plus inclusive, la conservation des notes et la possibilité de redoubler pour les élèves ayant échoué au baccalauréat pour éviter toute sortie sans diplômes, développement du plan numérique, de nouvelles évaluations, 4 parcours éducatifs et cohérents (citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle, éducatif de santé) etc.

**Consignes de sécurité : anticiper, sécuriser, savoir agir**

L'objectif est de protéger au mieux les enfants, les personnels et les familles au sein des établissements. Une culture de sécurité commune est mise en place avec les services de l'académie, de la préfecture, de la police, de la gendarmerie et de tous les acteurs du quotidien de nos élèves. Un exercice "alerte-SMS" sera déclenché le jour de la pré-rentrée. Cet exercice s'ajoute aux trois exercices de sécurité que devra réaliser chaque école et chaque établissement scolaire durant l'année scolaire.

Lors des réunions de rentrée, chaque école consacra un temps à la sécurité afin de répondre aux questions éventuelles des familles. Chaque école, collège ou lycée informera les familles des mesures prises pour sécuriser les établissements scolaires.

Des guides sont mis à disposition des familles afin de leur expliquer les différentes mesures mises en place dans les écoles, les collèges et les lycées : toutes les informations sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**L'ensemble des personnels de l'académie avec Denis Rolland, Recteur de l'Académie de Caen et Recteur de la Région académique Normandie, veillera à ce que tout soit mis en œuvre, pour la réussite de tous les élèves.**

Historien, spécialiste des relations internationales et de l'Amérique latine au XX<sup>e</sup> siècle, il a enseigné, en outre, l'histoire contemporaine à l'Université de Strasbourg jusqu'en 2012. Il a occupé jusqu'à cette date, la fonction de directeur du groupe de recherche FARE en histoire des relations internationales. Il a été longtemps directeur d'études au Centre d'histoire de Sciences Po (Paris). Membre de l'Institut Universitaire de France, il a été Directeur-adjoint scientifique au CNRS (INSHS) en 2011-2012.

Il a occupé de 2012 à 2014 les fonctions de Recteur de l'Académie de Guyane puis Recteur de l'Académie de Dijon jusqu'en juillet 2016, date à laquelle il a été nommé Recteur de l'Académie de Caen et Recteur de la Région Normandie.

**CONTACT**

[communication@ac-caen.fr](mailto:communication@ac-caen.fr)

Laure Cours-Mach

02 31 30 16 35 – 06 79 31 21 09